journal le 1500

Journal provincial

VOLUME 38, NUMÉRO 4 • DÉCEMBRE 2019

syndicat des employé·e·s de métiers d'Hydro-Québec

MÉTIER JOINTEUR TRANSPORT

Calendrier 2020 et bilan financier à l'intérieur

journal le 1500

Le *Journal Le 1500* est un bulletin d'information publié par le **Syndicat des employé-es de métiers d'Hydro-Québec**, section locale 1500 du Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ).

Président provincial : Stéphane Michaud
Secrétaire général : Sylvain Dubreuil

514 387-1500
800 361-8526
scfp.1500.org
semhq@scfp1500.org

Responsable communications : Emmanuël Patola
Conception, montage et traitement de textes : Mélanie Clément

Tirage : 9 454 exemplaires distribués gratuitement à tous les membres de la section locale 1500.

Impression : Atelier Québécois offset 1998 inc.

ATELIER QUÉBÉCOIS
IMPRESSION + OBJETS PROMOTIONNELS

Imprimé avec des encres végétales sur du papier fabriqué au Québec certifié Écom-logo et contenant 100% de fibres recyclées postconsommation et désencrées sans chlore certifié.

La reproduction totale ou partielle des articles contenus dans le journal le 1500 est encouragée. Prière d'en indiquer la source.

Dépôt légal à la Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Note : la forme masculine utilisée dans ce journal désigne, lorsqu'il y a lieu, aussi bien les femmes que les hommes.

Si vous ne désirez pas recevoir la version papier du journal le 1500 à domicile, demandez que l'on vous retire de la liste d'envoi en communiquant avec nous à l'adresse suivante: christinefontaine@scfp1500.org

Vous pouvez aussi consulter la version électronique du journal sur notre site Internet ou pour **effectuer votre changement d'adresse** au www.scfp1500.org

VOICI LES DIFFÉRENTS SUJETS DES RÉSEAUX QUI ONT ÉTÉ DIFFUSÉS DEPUIS NOVEMBRE 2019

RÉSEAU SPÉCIAL

CAMPAGNE CENTRAIDE des employés et des retraités d'Hydro-Québec
7 NOVEMBRE 2019 - Volume 39, numéro 17

SUIVI DOSSIER MONTEURS LIGNES TRANSPORT
19 NOVEMBRE 2019 - Volume 39, numéro 18

AVANTAGES SOCIAUX—CHANGEMENTS APPORTÉS AU 1ER JANVIER 2020
20 NOVEMBRE 2019 - Volume 39, numéro 19

DISTRIBUTION - PERMANENTISATION POSTES TEMPORAIRES
28 NOVEMBRE 2019 - Volume 39, numéro 20

VOUS POUVEZ CONSULTER LES DOCUMENTS COMPLETS SUR NOTRE SITE WEB AU **WWW.SCFP1500.ORG**

Offre enrichie chez SSQ Assurance pour nos membres

En tant que membre du centre communautaire des syndiqués et syndiquées d'Hydro-Québec, en plus de couvrir votre auto et votre habitation, SSQ Assurance vous fait également profiter d'une gamme complète de produits d'assurance sous un même toit ; assurance vie, maladies graves et voyage.

Parlons d'assurance voyage :

Par l'entremise de sa filiale assurancevoyages.ca et notre centre d'appel, SSQ Assurance vous offre des protections d'assurance voyage en fonction de vos besoins et de votre état de santé.

Je suis déjà couverte par mon assurance collective, pourquoi acheter plus d'assurance voyage?

Même si la majorité d'entre nous détiennent une assurance collective ou même une carte de crédit offrant une garantie d'assurance voyage pour les frais médicaux d'urgence, gardez l'œil ouvert quant aux définitions de cette protection! Selon votre contrat, un plan complémentaire pour compléter votre couverture pourrait être de mise.

Lisez bien votre contrat d'assurance voyage et au besoin posez des questions au service à la clientèle de votre assureur ou de votre émetteur de carte de crédit.

Faites appel à nos conseillers

Les conseillers d'assurancevoyages.ca et nos agents prennent le temps d'analyser les besoins de leurs clients. Ils appliquent des normes de conformité rigoureuses et s'assurent de vérifier les états de santé préexistants qui pourraient ne pas être couverts ou restreints. Ils offrent à la clientèle la meilleure solution pour leurs besoins particuliers. Voyagez sans tracas aussi longtemps que désiré!

Appelez-les pour être suffisamment couvert au **1 844 375-2529.**

Surveillez la prochaine parution afin d'en apprendre plus sur l'offre d'assurance maladies graves.

Note : Cet article vous est présenté à titre informatif seulement. En aucun cas, il ne doit être considéré comme un conseil financier ou une opinion juridique ou fiscale. Pour des conseils selon votre situation personnelle, parlez-en à votre conseiller. Jamais SSQ Assurance ne peut être tenue responsable d'une décision prise à la suite de la lecture de cet article.

SSQ assurance

Lors de notre congrès, **Mme Sonia Mailhot**, chargée de comptes chez SSQ, est venue nous présenter une vidéo corporative sur l'entreprise. Un des privilèges exclusifs à notre groupe : l'assurance de prise en charge du paiement de vos primes en cas d'invalidité totale, grève ou lock-out. **SSQ est fier partenaire de la Section locale 1500 depuis maintenant 25 ans!**

LE MOT DES OFFICIERS

UNE AUTRE ANNÉE SE TERMINE

Stéphane Michaud
Président provincial

Sylvain Dubreuil
Secrétaire général

Nous voici déjà arrivés à la fin d'une autre année qui, encore une fois, fut bien remplie. Nous sortons tout juste de notre congrès bisannuel qui s'est tenu à la fin du mois d'octobre à Rimouski sous le thème **« À L'AVANT-PLAN DEPUIS 50 ANS – CONTINUONS ENSEMBLE »** et c'est plus de 150 congressistes qui se sont réunis pour faire avancer une fois de plus notre belle organisation qu'est le SCFP-1500.

Plusieurs représentants des grandes organisations syndicales se sont joints à nous, dont le SCFP National, le SCFP-Québec et la FTQ. D'importants invités nous ont aussi fait l'honneur de leur présence, dont quelques membres à vie provinciaux et régionaux et même certains représentants de l'Europe, communément appelés nos COUSINS, de la Fédération National des Mines et Énergie (FNME) ainsi que de la Caisse Centrale des Activités Sociales (CCAS).

D'autres représentants de syndicats d'Hydro-Québec sont également venus nous entretenir d'enjeux propres à eux, ainsi que de certains défis communs que nous aurons à faire face ensemble au cours des prochaines années. Voici quelques exemples qui nous obligeront à nous ajuster face à l'évolution de nos emplois et de demeurer à l'avant -plan tous ensemble : la transition énergétique et les nouvelles sources d'énergie renouvelables, le solaire, l'éolien, les véhicules électriques et les installations bidirectionnelles qui permettront de soutenir le réseau d'HQ en période de pointe.

Nous avons également profité de cette belle semaine pour nous pencher sur le volet qui englobe les communications de notre syndicat. Des présentations sur les divers médias d'information, les réseaux sociaux et autres nous ont permis de réaliser les impacts, à différents niveaux (personnel, légaux et organisationnels) qu'ils provoquent.

Nos trois (3) conférenciers présents ont permis de mettre la table aux six (6) ateliers permettant ainsi aux congressistes de faire le lien entre notre organisation et les communications.

La journée du mercredi s'est terminée avec un panel de discussions afin de conclure sur les éléments soulevés et discutés en ateliers. Cet exercice nous permettra de mettre en place un plan d'action concret en lien avec nos communications au cours des prochaines années.

Une résolution (R-11 – voir page 5) fut d'ailleurs adoptée au congrès en ce qui a trait à la distribution systématique de l'agenda papier. Vous avez tous reçu l'agenda 2020 du Centre Communautaire des Employé-es d'HQ avec ce présent journal. Il vous sera bientôt possible de décider si vous désirez recevoir celui-ci lorsque notre nouvelle plateforme Web sera mise en place. Un profil sécurisé vous permettra d'inscrire si oui ou non vous désirez toujours recevoir la copie papier de l'agenda. Le délai étant court depuis la fin du congrès, nous n'avons pu finaliser complètement cette nouvelle plateforme Web.

Cet espace sécurisé en développement vous permettra également d'avoir accès à plusieurs documents sensibles, dont la convention collective 2019-2023 en format PDF. Bonne nouvelle : vos présidents régionaux ont reçu cette dernière dans ce format durant la première semaine de décembre! Vous recevrez donc dans les prochaines semaines votre copie papier boudinée; nous vous invitons à en faire votre document de référence de tous les jours.

À SUIVRE EN PAGE 4

VOLUME 38, NUMÉRO 4 - DÉCEMBRE 2019

SUITE DE LA PAGE 3

Plusieurs autres résolutions et amendements aux statuts ont été débattus au cours du congrès (voir pages 4 et 5 pour les résolutions adoptées). Les congressistes présents ont reçu le mandat d'en discuter et de les partager dans leurs milieux de travail; nous vous invitons donc à vous informer auprès d'eux.

Comme toutes les années, plusieurs licenciements ont lieu juste avant la période des Fêtes et cette année n'y échappe pas. Il y aura des centaines d'employés temporaires mis en période de non-emploi. Une chose est certaine, ce n'est pas le syndicat qui licencie et réembauche les employés, c'est l'employeur. Soyez assurés que vos représentants syndicaux font tout en leur pouvoir pour faire ouvrir le maximum de postes permanents dans toutes les unités d'affaires de l'entreprise. Nous continuerons en 2020 de faire les représentations nécessaires pour la permanentisation du maximum de membres que nous représentons.

Une situation s'est présentée en cette fin d'année : plusieurs d'entre vous ont obtenu une permanence au dernier affichage de novembre et vous avez tout de même reçu une date de licenciement en décembre. Vos officiers syndicaux ont dénoncé cette situation et nous tentons actuellement de régulariser la situation afin de vous garder à l'emploi et nous espérons que nos représentations porteront fruit.

En terminant, en ce temps de réjouissance annuelle, nous vous souhaitons un merveilleux temps des Fêtes auprès de vos proches et amis. Profitez de ce moment pour vous reposer et nous revenir en force en début 2020 avec tous les défis qui se pointent devant nous. Santé, bonheur et prospérité vous accompagnent.

Solidarité!

RÉSOLUTIONS ADOPTÉES

R-1 PROCESSUS D'AMÉLIORATION DU SCFP-1500

IL EST RÉSOLU *de mandater le Comité exécutif provincial (CEP) de mettre en place un processus qui assurera de réévaluer les façons de faire de la structure syndicale afin de les optimiser dans le but d'assurer un meilleur service aux membres;*

IL EST DE PLUS RÉSOLU *de mandater le Comité exécutif provincial (CEP) lors de cette réévaluation de nos façons de faire de s'assurer que le rapprochement de la structure et de ses membres soit au cœur de cette réflexion;*

IL EST ENFIN RÉSOLU *que le Comité exécutif provincial (CEP) mette en place les conclusions de ce processus de réévaluation.*

R-2 AJOUT ET MISE À JOUR D'UNE LISTE DE CHAQUE CONGRÈS BIENNAL DU SEMNHQ-1500 DEPUIS SON 1ER CONGRÈS

IL EST RÉSOLU *de mandater le Comité exécutif provincial (CEP) de retracer les régions où eurent lieu chacun de nos congrès biennaux depuis la fondation de notre syndicat;*

IL EST DE PLUS RÉSOLU *de mandater le Comité exécutif provincial (CEP) de faire une liste de chacun de ces congrès qui sera ajoutée en annexe de nos statuts;*

IL EST ENFIN RÉSOLU *de mandater le Comité exécutif provincial (CEP) de mettre à jour cette liste à chacun des congrès biennaux.*

R-3 EMPLOYÉS 1500 HYDRO-QUÉBEC ÉQUIPEMENT INNOVATION SERVICES PARTAGÉS (HQEISP)

IL EST RÉSOLU *de mandater le Comité exécutif provincial (CEP) de mettre en place un comité afin d'évaluer les possibilités de mettre en place des employés 1500 dans la division HQEISP (projet).*

R-5 ASSURANCE DENTAIRE EMPLOYÉS TEMPORAIRES

IL EST RÉSOLU *de mandater le Comité exécutif provincial (CEP) de regarder la possibilité d'introduire une assurance dentaire pour les employés temporaires.*

26E CONGRÈS - RIMOUSKI

Continuons ENSEMBLE

R-7 RENCONTRE DES NOUVEAUX MEMBRES

IL EST RÉSOLU *que le Comité exécutif provincial (CEP) entame des discussions avec Hydro-Québec afin d'obtenir une période de temps, sans perte salariale, permettant à notre structure syndicale de rencontrer les nouveaux membres pour leur fournir la convention collective, pour se présenter comme syndicat, ainsi que notre structure.*

R-9 RÉGIME DE RETRAITE

IL EST RÉSOLU *que le congrès du Conseil exécutif provincial mandate le Comité exécutif provincial (CEP) pour qu'il évalue la possibilité de créer une capsule d'information sur notre régime de retraite.*

R-10 PRISE DE PRÉSENCE LORS DE VOTE

IL EST RÉSOLU *de mandater le Comité exécutif provincial (CEP) pour qu'il évalue la possibilité de modifier le système de prise de présence avec la nouvelle carte de membre pour que, lors de la remise d'un bulletin de vote, le système puisse indiquer que le membre a reçu son bulletin de vote et qu'il en évalue les coûts pour approbation au comité exécutif provincial.*

R-11 AGENDA PAPIER

IL EST RÉSOLU *de cesser l'envoi systématique de l'agenda papier aux membres et que celui-ci demeure disponible sur demande*

R-12 INFORMATION DES MOUVEMENTS DE PERSONNEL

IL EST RÉSOLU *de mandater le Comité exécutif provincial (CEP) d'évaluer la possibilité d'obtenir toutes les informations nécessaires à l'analyse de l'attribution des postes en lien avec les modifications de l'article 19 de notre convention collective, incluant l'information concernant la séquence au cours de laquelle chaque poste réel a été pourvu et chaque poste fictif a été déclenché, ainsi que la liste des priorisations des choix de chaque candidat.*

R-13 ÉNONCÉ SUR L'UTILISATION RESPONSABLE DES MÉDIAS SOCIAUX

IL EST RÉSOLU *d'adopter l'Énoncé sur l'utilisation responsable des médias sociaux et d'annexer cet énoncé aux statuts du SCFP-1500.* (à consulter à la page 22 de cette publication)

R-14 ARTICLES 17 ET 18 DES STATUTS

IL EST RÉSOLU *de mandater le Comité exécutif provincial (CEP) de revoir la procédure à suivre pour préparer un projet de convention collective et la procédure d'acceptation ou de rejet des offres d'Hydro -Québec prévues aux articles 17 et 18 des statuts;*

IL EST DE PLUS RÉSOLU *qu'un des objectifs de la révision de l'article 18 est que les membres puissent analyser, avec un délai raisonnable, les offres avant de se prononcer;*

QU'IL SOIT ENFIN RÉSOLU *que le Comité exécutif provincial (CEP) apporte une résolution d'amendement de nos statuts des articles 17 et 18 au prochain congrès de 2021.*

RÉGION ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

LA JOURNÉE QUÉBÉCOISE POUR LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE DES HOMMES (SBEH) - 19 NOVEMBRE

Cette journée fut soulignée en Abitibi-Témiscamingue en novembre dernier avec les gars aux centrales Rapide-2 (sur les photos) et Rapide-7. Café et muffins furent offerts en début de journée afin de lancer les discussions portant sur plusieurs sujets. Des échanges enrichissants pour cette première initiative de notre consœur, **Jenny Deschamps** (responsable régionale des droits de la personne), qui fut très appréciée.

ORIGINE DE CETTE JOURNÉE :
Hommes Québec (auparavant Réseau Homme Québec (RHQ)) est un organisme sans but lucratif, créé en 1992 par le psychanalyste Guy Corneau et offrant des services et des groupes d'entraide pour hommes, avec l'aide financière du Ministère de la Santé et de Services sociaux et de la collaboration de ses partenaires communautaires. Il offre aux hommes des environnements propices à s'exprimer, à briser leur isolement et, par leurs réflexions partagées, à se soutenir mutuellement dans leur démarche de croissance et d'affirmation. Ainsi, Hommes Québec contribue non seulement à prévenir les problématiques associées à la détresse masculine, mais il favorise aussi une profonde réflexion sur le bien-être des hommes, dans leur milieu, parmi leurs proches, aujourd'hui. hommesquebec.ca/clientele/journee_internationale_de_lhommes/

De plus, le réseau d'entraide syndical des délégués sociaux est à votre disposition. Ils sont disponibles pour vous écouter sans préjugé ni jugement. Une aide d'égal à égal, volontaire et confidentielle.

N'HÉSITEZ PAS À LES CONTACTER

FTQ

2019 UNE ANNÉE DE TRANSFORMATIONS

RÉGION BAIE-JAMES

À une période où nous prenons de plus en plus conscience de l'importance de la santé et sécurité, notre organisation n'a jamais été aussi déstabilisée.

La réorganisation patronale aura chamboulé nos rencontres CRSS, les mouvements de personnel ont aussi fragilisé plusieurs CLSS et enfin, la météo a reporté notre rencontre paritaire annuelle CPSS/CRSS. Cette rencontre se veut un lieu d'échange des différents représentants pour faire le point de la situation, partager nos préoccupations et s'arrimer avec la vision de l'entreprise.

L'année 2019 aura été un chantier de restructuration avec la mise en place de nouvelles façons de faire.

- Nos comptes rendus vont s'harmoniser avec ceux du CPSS (méthode GDSR);
- Une grille d'évaluation situationnelle pour l'analyse des incidents ou situations à potentiel de gravité élevé (méthode 6M/5P);
- Une formation sera donnée à tous les membres des comités afin de maîtriser l'analyse d'un accident. C'est une méthode pour mieux cibler les causes fondamentales des accidents.

La vision de l'entreprise nous semble souvent en contradiction avec l'application « terrain »; des commentaires furent adressés à la haute Direction par les travailleurs en ce sens. Les messages furent bien reçus et de sérieux efforts de changement de valeurs sont en cours.

Il est de plus en plus important de s'impliquer en prévention de façon constructive afin d'éliminer les risques et les conséquences. Je compte sur votre implication.

Merci.

Benoit Cartier
Représentant santé et sécurité
Région Baie-James

RÉGION LAURENTIDES

Depuis la création des structures syndicales, plusieurs batailles ont été remportées, ce qui a servi à l'amélioration des conditions de travail de milliers de travailleurs. Il eut un temps où tout était à faire et le rapport de force entre les employés et la direction de l'entreprise était peu équitable. Que ce soit pour les enjeux en santé et sécurité ou bien pour les avantages sociaux, une solidarité et un fort désir de changer les choses étaient nécessaires.

En s'unissant et en se tenant debout, des centaines de pères et de mères de famille ont réussi à créer une structure solide, redoutable et respectable pour faire entendre leurs droits. Nous devons être reconnaissants et fiers de tous les gains et les acquis auxquels nous bénéficions aujourd'hui. Ce qui a fait notre force, c'est notre solidarité et notre union. Aujourd'hui, les combats, les enjeux et les mentalités ont changé, mais cela ne veut pas dire pour le moins qu'il faille baisser notre garde.

Benoit Gervais
Directeur de secteur
Gatineau - CSP Distribution

L'ADN DU 1500

Les officiers syndicaux plus âgés quittent peu à peu pour une retraite bien méritée et une nouvelle génération de travailleurs métiers prennent leur place dans l'entreprise. Il est de notre ressort de continuer d'avancer et de maintenir notre beau 1500 en vie. C'est en s'impliquant et en restant solidaire que nous allons continuer à démontrer notre force et notre volonté d'améliorer les choses pour le mieux. Travailleurs et travailleuses, nous sommes les cellules qui constituent l'ADN du SCFP-1500. Ensemble, continuons à nous faire respecter et à maintenir cette belle structure en vie.

Merci à tous ceux et celles qui ont contribué à faire de notre milieu de travail ce qu'il est présentement

Solidairement!

FORMATION MON SYNDICAT

Le 1500 aimerait souhaiter la bienvenue à nos nouveaux membres qui ont suivi la formation « Mon syndicat »!

MONTEURS VANIER

JOINTEURS MONTRÉAL

LETTRE D'ENTENTE Nº. 13

CONTRAT SOCIAL!

RÉGION MAISONNEUVE

Je suis directeur du secteur Beauharnois/Les Cèdres au conseil régional de la région Maisonneuve depuis bientôt onze (11) ans. Je suis également responsable régional du comité anti-sous-traitance et je me rends compte de plus en plus que la lettre d'entente nº.13 de notre convention collective est la meilleure arme pour rapatrier des travaux à l'interne.

L'essentiel du message à comprendre est simple : il faut être compétitif! Autrefois, on se mobilisait pour essayer de peut-être convaincre la gestion qu'on était plus nombreux. Aujourd'hui, il faut convaincre nos vis-à-vis qu'on peut faire mieux que nos compétiteurs. Malheureusement, ça peut être un très long processus. À Beauharnois, nous revendiquons la pose des poutrelles amont depuis environ huit (8) ans. Cette tâche était dévolue aux sous-traitants, car nous installons ces poutrelles seulement lors d'une réfection majeure. Lors de la réfection du Groupe 2, c'est nos membres 1500 qui ont effectué les travaux. Des travaux qui nécessitaient un travail d'équipe exemplaire et les travailleurs ont répondu présents. En fait, il y avait des travaux de plongée supervisés par un RDT mécanique, une équipe civile qui manœuvrait deux (2) grues louées et des mécaniciens qui travaillaient de pair avec eux pour s'assurer d'installer les poutrelles de façon sécuritaire, tout en fournissant une prestation de travail qui nous a permis d'être compétitifs.

Je suis certain que nous avons convaincu la gestion que nous pouvions le faire et que nous allions le faire à nouveau dans le futur. Ceci n'est qu'un exemple et je pourrais vous nommer plusieurs fois où je me suis servi de la lettre d'entente nº.13 comme argument. Dans mon secteur, mes membres sont impliqués et mobilisés contre la sous-traitance en faisant mieux qu'eux lorsque c'est possible, car en bout de ligne c'est la gestion qui décide. Je tiens à remercier ma structure syndicale pour le bon travail qu'elle fait et surtout mes membres pour le travail exemplaire que vous effectuez chaque jour et souvent même en heures supplémentaires pour s'assurer que les projets sont menés selon les délais.

Les *boys*, on ne lâche pas; de gros défis restent à venir.

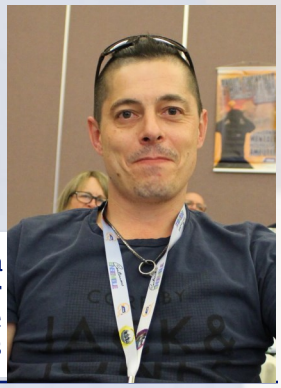

Pierre-Luc McSween
Directeur de secteur
Comité anti-sous-traitance
Responsable régional des griefs

RÉGION MANICOUAGAN

QUELQUES ÉLÉMENTS RETENUS AU CONGRÈS

POINTS QUE JE RETIENS DE MON TOUT PREMIER CONGRÈS :

Nouvelle méthode de présentation d'une entente de principe à nos prochaines négociations.

L'arrivée d'un nouveau site Web 1500 pour s'adapter à la nouvelle ère technologique.

Les enjeux d'une région à une autre ne sont pas si différents finalement.

Avec le temps, nous avons toujours un 1500 fort mais qui doit se rapprocher de sa base pour une meilleure communication.

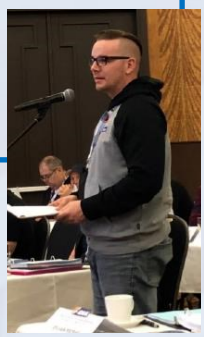

Martin Deschênes
Directeur
Secteur Forestville

J'AI VÉCU UNE SEMAINE D'APPRENTISSAGE À LA VITESSE GRAND V !

Sébastien St-Pierre
Secrétaire régional

Un congrès axé sur notre présence sur le terrain, avoir une attitude positive dans nos actions, ainsi que la communication et les médias sociaux. Nous sommes suivis 24 h/24 h dans nos comportements (cellulaire ou ordinateur); nous devons mettre nos paramètres de sécurité plus stricts.

Aussi, une belle présentation juridique sur des décisions rendues à la suite d'écrits et d'opinions exprimés sur les médias sociaux. Nous devons redoubler de prudence sur nos propos émis sur Internet, car cela peut mener à des mesures disciplinaires.

Volet résolution : Ce fut une belle expérience pour les plus jeunes de l'exécutif qui ont travaillé sur la résolution concernant l'approche des nouveaux membres. Notre jeune exécutif a vécu une semaine intense qui nous a fait grandir ensemble. Nous avons une belle *gang* et nous avons eu beaucoup de plaisir. L'avenir semble bon au sein de notre exécutif régional.

J'ai réalisé qu'en tant que jeune, je me devais de prendre ma place. Cela m'a vraiment sauté aux yeux lors de l'atelier sur le thème des « COMMUNICATIONS », car une intervention a dû être faite pour mentionner aux plus vieux de laisser du « *temps d'antenne* » aux plus jeunes; nous devons être écoutés aussi!

Nous avons eu droit à la présence de notre membre à vie de la région Manic, Bertrand Méthot. Cette présence aura été bénéfique parmi nous. De bonnes discussions eurent lieu avec Bertrand et je suis reconnaissant du partage de l'expérience qu'il a pu faire avec moi.

J'ai également appris que je dois aller au fond des débats lorsque je ne suis pas en accord avec notre exécutif. Je crois aussi que j'aurais dû aller m'exprimer au micro plus souvent, mais la gêne était présente. Je suis tout de même content d'avoir fait une intervention en fin de congrès, ce qui m'a permis de prendre plus de confiance en moi pour le futur.

Claude Coulombe
Vice-président régional

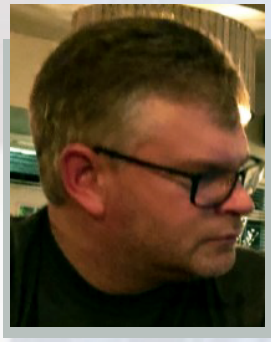

Deux moments forts de notre congrès : l'adoption d'une de nos résolutions nous permettant de rencontrer les nouveaux membres, dès leur embauche, pour leur expliquer leurs droits et leur présenter la personne-ressource dans l'organisation syndicale s'il survient un problème. Ensuite, notre résolution sur l'importance de nos régions qui n'a pu être adoptée pour des raisons de formalité, mais qui a provoqué un vent de rassemblement lorsque notre président, Frédéric Savard, a fait une intervention au micro à la dernière journée du congrès afin de rappeler à tous que « ***...si Hydro touche à une région, c'est tout le 1500 qu'il touchera et c'est tout le 1500 qui se lèvera !*** ».

POINTS RETENUS :

Échanges sur la communication, la préservation de nos acquis.

Exiger le comblement de tous nos postes vacants.

Marc Ranger, directeur québécois du SCFP : « *Les gens veulent tellement être sur les médias sociaux à gauche et à droite, qu'ils ne sont nulle part. Qu'ils ne sont pas présents lors de réunions malgré leur présence physique* ».

Je fais partie de l'équipe de l'exécutif du 1500 Manic, nous partageons les mêmes valeurs, nous avons une belle dynamique ensemble, je m'y sens en confiance.

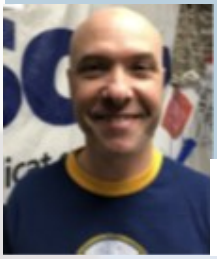

Jérôme Deschênes
Directeur
Secteur Sept-îles

Jonathan Lavoie, directeur
Secteur Baie-Comeau

DES CONFÉRENCIERS INTÉRESSANTS!

Des ateliers se sont tenus pour discuter des communications dans notre organisation syndicale, suivis d'un panel de discussions très intéressant sur le sujet avec Marc Ranger, directeur québécois du SCFP, Alexandre Grenier, avocat, et Nellie Brière, consultante en communications et réseaux sociaux.

Tout au long de la semaine, nous avons débattu sur différents sujets concernant la direction à prendre pour les prochaines années en tant que structure syndicale tels que : améliorer le service aux membres, avoir la possibilité de rencontrer les nouveaux membres dès leur arrivée en poste, créer une capsule d'information sur notre régime de retraite et revoir la procédure quant à la présentation d'une entente de principes.

Une résolution intéressante fut celle de l'adoption d'un énoncé concernant l'utilisation responsable des médias sociaux qui sera présenté à tous les membres.

Notre confrère et trésorier régional, **Pierre-Luc Poirer**, siégea et travailla au comité des résolutions et statuts tout au long de la semaine du congrès.

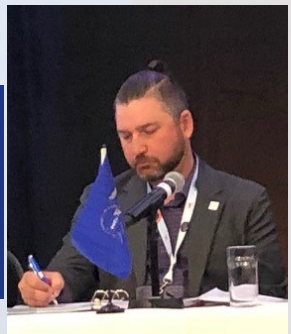

Anthony J.-Marcoux
Directeur
Secteur Minganie

Les changements technologiques vont rapidement changer les façons de faire à Hydro-Québec et nous devons nous ajuster en tant qu'organisation syndicale pour faire face à cette nouvelle réalité. Le SCFP-1500 se doit d'être à l'avant-plan de ce tournant majeur et non en subir les conséquences. Les communications évoluent beaucoup, surtout avec les réseaux sociaux, de même que notre manière de communiquer. Il faut être prudent sur l'utilisation que nous faisons des réseaux sociaux. La quantité d'informations que nous laissons sur Facebook par exemple est déconcertante. Il est important de considérer que l'employeur aussi peut avoir accès à ces informations et qu'il faut donc tempérer nos propos.

Partager avec les officiers des autres régions m'a aussi appris que chacune d'elle possède ses propres enjeux. En tant qu'exécutif régional, on se doit de prioriser nos enjeux, ce qui parfois peut sembler déplaire à d'autres régions qui ont des enjeux différents. Cela crée des débats qui nous permettent de nous positionner ou de nous remettre en question ce qui, à mon avis, est très sain pour notre syndicat. Mais le plus important c'est qu'au bout du compte, on n'est qu'une seule grande famille, celle du 1500, et on doit être prêt à se tenir debout ensemble.

On fait partie d'un grand syndicat! Le 1500 a une grande structure très bien établie et respectée par nos semblables du monde syndical. On sert de modèle à travers le monde et on doit en être fier. Nous avons acquis cette réputation par les batailles du passé et les présentes et nous avons le devoir de continuer dans ce sens. Longue vie au SCFP-1500!

RÉGION MONTMORENCY

TOURNÉE D'ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

C'est avec un grand plaisir que la région Montmorency a finalisé la tournée d'assemblées générales accompagnée du président provincial, Stéphane Michaud.

La région aimerait le remercier de sa présence lors de notre dernière soirée d'assemblée. Nous aimerions aussi remercier tous les membres du 1500 qui sont venus aux assemblées, car c'est grâce à vous et à vos commentaires que nous allons pouvoir avancer et nous améliorer.

Sur un tout autre sujet, après la réussite de notre activité baseball le printemps dernier aux Capitales de Québec, la région a décidé de travailler sur une nouvelle activité aux Remparts de Québec. Nous vous invitons en grand nombre, peu importe votre région syndicale, à venir partager un beau moment dans la région Montmorency. La date ainsi que les détails sont à venir sous peu.

Symon Langlois
Comité jeunesse et représentant santé et sécurité

GUIDE LORS DE SITUATIONS CON

NON-FORMEL (processus à privilégier)

JE VIS UNE SITUATION CONFLICTUELLE DANS MON MILIEU DE TRAVAIL

POSSIBILITÉ DE **SIGNIFIER LE PROBLÈME À LA PERSONNE CONCERNÉE** ?
(ÉTAPE À NE PAS NÉGLIGER)

OUI

SEU

AVE

AVE

Évalu
nivea

NON

- Me valider
- M'informer
- Décrire
- Noter

- Auprès du responsable syndical des droits de la personne (DDLP) de ma région de préférence — www.scfpl500.org;
- Auprès d'un représentant syndical autre;
- Au service centralisé d'information et de traitement des plaintes d'Hydro-Québec;
- Auprès du gestionnaire;
- Auprès de la protectrice de la personne d'Hydro-Québec.

POSSIBILITÉS

MÉDIATION

- Les personnes peu
- Les parties doive
- Démarche confiden
- La médiation peut é

SIGNALEMENT

DÉMARCHE D

FORMATION P

AUTRES POSS

FORMEL

JE SUIS CONVAINCU DE VIVRE DU HARCÈLEMENT

OU

LA SITUATION M'A RENDU MALADE

OU

CSST / * Vous faire supporter par un responsable du CRAT pour réclamation

MALADIE PERSONNELLE indiqu
vivez du harcèlement ou clim

Loi sur les normes du travail (L.N.T.) : L'employeur doit agir lorsqu'une situation est po
L'employeur considère alors qu'il s'agit d'une dénonciation de harcèlement possib

PRÉFÉRABLE DE VOUS FAIRE AIDER PAR VOTRE SYNDICAT POUR RÉDIGER ET DÉPOSER VOTRE PLAINTE

(À L'ULTIME)

PLAINTE FORMELLE

- Formulaire intég
sain et engagean
- Disponible sur le
- Délai de 2 ans d

IFLICTUELLES

À TOUT MOMENT

- Détresse
- Isolement
- Besoin de support moral

DÉLÉGUÉ-ES SOCIAUX
www.scfp1500.org
OU PAE – HQ
1.866.871.5335

IL (Choisir le bon moment / Préparer et cibler vos propos)

C L'AIDE D'UN REPRÉSENTANT SYNDICAL (DDLP DE PRÉFÉRENCE)

C L'AIDE D'UN GESTIONNAIRE

ez la compétence du gestionnaire en relations humaines / Indiquez clairement le u de confidentialité souhaité et si vous voulez être représenté par le syndicat.

RÉGLÉ → OUI → FIN

RÉGLÉ → NON

vent être accompagnées;
nt être **volontaires**
tielle
- On ne peut forcer quelqu'un à participer à la médiation;
- Ne peut être utilisée plus tard pour démarche formelle;

être proposée à tout moment (suspension des délais de la plainte ou des griefs en cours le cas échéant).

T
'AMÉLIORATION DU CLIMAT DE TRAVAIL
PARITAIRE PRÉVENIR LE HARCÈLEMENT
SIBILITÉS (capsules / présentation incivilité, CRT, etc.)

RÉGLÉ → OUI → FIN

RÉGLÉ → NON → FORMEL

U ← **MOYENS NON-FORMELS N'ONT PAS FONCTIONNÉ** → OU ←

- VOUS ÊTES DÉJÀ REPRÉSENTÉ PAR LE SYNDICAT
- VOUS SOUHAITEZ L'ÊTRE
- UN GRIEF DOIT ÊTRE DÉPOSÉ

ant que vous
at malsain

rtée à son attention.
ble et procède.

RESPONSABLE RÉGIONAL-E DDLP

NOM :

✆ :

✉ :

gré dans la règle de gestion d'HQ pour environnement de travail
nt, exempt de discrimination et de harcèlement;
e site Intranet tolérance zéro et au service centralisé;
u dernier événement selon la Loi.

COMITÉ PROVINCIAL DDLP
✆ 1.800.361.8526 OU 514.387.1500
www.scfp1500.org

*[La forme masculine est utilisée seulement à titre indicatif]

/jla-(SEPB-574)

syndicat des employé-e-s de métiers d'Hydro-Québec

SEMHQ - SCFP 1500

1010, rue de Liège Est, 3e étage
Montréal (Québec) H2P 1L2
514 387.1500 | 514 387.2411

@ semhq@scfp1500.org

2020

JANVIER

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

FÉVRIER

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29

MAI

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

JUIN

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

SEPTEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

OCTOBRE

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

MARS

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				
31						

JUILLET

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

NOVEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

AVRIL

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

AOÛT

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

DÉCEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

COMITÉ EXÉCUTIF PROVINCIAL (CEP-1500)

JOURS DE PAIE

JOURS FÉRIÉS

TOURNOI DE GOLF 1500

Continuons ENSEMBLE

RÉGION RICHELIEU

VÉHICULE ET VITESSE, UN MÉLANGE DANGEREUX

Léodore Thibault, responsable santé sécurité

Bonjour à tous, j'aimerais vous entretenir sur un sujet souvent négligé. Les employés du 1500 ont à parcourir beaucoup de kilomètres par jour dans le cadre de leur travail. La routine s'installe lorsque nous prenons le volant des véhicules d'Hydro-Québec et bien souvent, nous oublions que lorsque nous conduisons pendant notre prestation de travail, nous représentons la société d'État.

J'ai eu à participer à quelques analyses d'accidents de véhicules, qui par chance n'ont impliqué aucune blessure grave pour les travailleurs. De plus, dans mes cas rapportés, la vitesse n'était pas en cause.

CERTAINS GPS ONT RELEVÉ DES VITESSES ALLANT JUSQU'À 158 KM/H.

Par contre, avec l'installation massive de **GPS dans les véhicules,** la Direction nous a informés que le relevé de certains GPS de leur flotte de véhicules dépassait hautement la limite permise. Dans certains cas, on peut appeler ça une **conduite dangereuse**.

Je pense sincèrement que si nous avons un accident à cette vitesse qui dépasse hautement les limites permises par la loi, il risque d'y avoir pas mal de dégâts non seulement matériels, mais aussi physiques et moraux pour nos travailleurs. Les accidents de travail peuvent avoir un impact grave et immédiat sur nos familles, mais les accidents de véhicules également.

En tant que représentant en santé et sécurité, faire l'analyse d'un ÉPGÉ est une chose, mais de constater qu'un travailleur n'a pas respecté les règles de sécurité, ainsi que les lois en vigueur, devient une tâche assez complexe. Je pense que nous avons la responsabilité, tous et chacun, de conduire prudemment et de respecter les limites de vitesse. N'attendons pas que la Direction mette en place des mesures que nous serions les premiers à critiquer. **Membres du 1500, levons le pied!!!**

GOLF

C'est par une magnifique journée que s'est déroulée le 20 septembre dernier la 7e édition du tournoi de golf du Conseil régional FTQ -Montérégie. C'est plus de 144 golfeurs et golfeuses de sections locales affiliées à la FTQ, d'organisations diverses telles que la Caisse des travailleuses et travailleurs et le Fonds de solidarité qui ont foulé les allées du terrain de golf de Saint-Césaire en Montérégie afin de venir en aide aux plus défavorisés de la région.

Merci aux participants et participantes ainsi qu'aux nombreux commanditaires pour ce succès au-delà des espérances des organisateurs. Plus de 24 000 $ ont été amassés lors de cette journée.

Jean-Philippe Deschênes, trésorier régional

Sur les photos, deux (2) ***foursome de la région Richelieu étaient présents sur les lieux: l'un composé de membres actifs et l'autre de retraités du 1500***

COMITÉ SANTÉ ET SÉCURITÉ

Changement de culture en santé et sécurité

Comme la plupart d'entre vous ont pu le constater, l'approche régionale de cette transformation est débutée depuis un certain temps dans quelques régions. Pour celles où cela n'est pas encore débuté, cela va suivre prochainement selon des étapes établies.

Certains diront que ce n'est pas parfait et ils auront sûrement raison. Malgré cela, selon nous, c'est la première fois que la haute Direction « *met le pied à terre* » pour ce qui est de changer la culture en santé et sécurité. Il ne faut donc pas manquer l'opportunité que nous avons de changer les façons de faire en regard de la santé et sécurité dans nos milieux de travail. Nous vous encourageons à saisir la balle au bond et à y participer activement lorsque l'occasion se présentera. Il est important que nous prenions notre place dans cette transformation, car nous tous, les membres du 1500, sommes ceux qui sont les plus à risques dans l'entreprise.

Lors des périodes de changements comme celle que nous vivons présentement, il peut être parfois facile, et cela sans mauvaise intention de part et d'autre, de traverser la ligne et de travailler sur des tâches qui ne relèvent pas du mandat de notre comité. Dans l'entreprise, nous avons trois niveaux de comité santé et sécurité (CLSS, CRSS, CPSS) et chacun d'eux a son propre mandat. Les articles 12.08, 12.09 et 12.10 de la convention collective viennent définir les mandats de chacun de ces comités; nous vous invitons à les consulter afin de vous assurer que, malgré les changements que l'entreprise veut mettre en place, les mandats et responsabilités de chaque niveau de comité soient respectés. Nous vous invitons aussi à être en discussion constante avec vos représentants régionaux afin de les informer des intentions de vos vis-à-vis.

Dans ce changement de culture, la haute Direction veut que la santé et sécurité devienne une valeur dans l'entreprise. Nous sommes tout à fait en accord avec ce fait et cela commence par une application rigoureuse des encadrements touchants la santé et sécurité même si nous avons l'impression que ce n'est pas dangereux. Cela passe aussi par une responsabilisation des travailleurs; il ne faut plus laisser quelqu'un d'autre s'occuper de notre sécurité. Il faut que chacun se prenne en mains et en garde le contrôle.

NOUS VOUS INVITONS À LIRE ET À APPLIQUER VIGOUREUSEMENT L'ÉNONCÉ DE POLITIQUE EN SANTÉ ET EN SÉCURITÉ DU 1500 « *POUR UN TRAVAIL SÉCURITAIRE* ».

À l'approche des Fêtes, nous voulons profiter de ce moment afin de rappeler l'importance d'avoir des comportements et des habitudes sécuritaires au travail. Cela dans l'objectif de permettre à tous de retourner en santé auprès de vos familles.

De plus, le CPSS-1500 aimerait souligner l'excellent travail accompli par vos 14 représentants régionaux qui sont toujours grandement impliqués afin de continuellement améliorer la santé et sécurité de votre région, et ce, 365 jours par année.

Voici donc la liste de ceux-ci. N'hésitez pas à les contacter s'il y a une situation que vous considérez non sécuritaire. Lorsque vous les croiserez dans vos milieux de travail, vous pouvez en profiter pour souligner leur bon travail.

ABITIBI-TÉMIS. :	CHRISTIAN AUDY
BAIE-JAMES :	BENOIT CARTIER
LAURENTIDES :	DENIS GERVAIS ANDRÉ MAGNA
MAISONNEUVE :	ADRIAN ALBACHIARO RONALD CHEDORE
MATAPÉDIA :	GILLES LÉVESQUE
MAURICIE :	MARC RIVARD
MONTMORENCY :	SYMON LANGLOIS
RICHELIEU :	LÉODORE THIBEAULT
SAG.LAC-ST-J.CHI.:	CARL OUELLET
ST-LAURENT :	JULIEN PERREAULT

ÉNONCÉ DE POLITIQUE EN SANTÉ ET EN SÉCURITÉ
«Pour un travail sécuritaire»

Le syndicat des employées et des employés de métiers d'Hydro-Québec, section locale 1500

Est persuadé *que la santé et la sécurité sont fondamentales pour les membres qu'il représente dans l'exercice de leurs fonctions. Cet énoncé de politique reflète son engagement envers la santé et la sécurité;*

Assume *pleinement son leadership auprès de ses membres afin d'augmenter et d'améliorer les conditions de travail en matière de santé et de sécurité du travail;*

Exerce *les pressions nécessaires afin de s'assurer que l'employeur, Hydro-Québec, respecte les obligations prévues dans la loi sur la santé et la sécurité du travail et maintienne les milieux de travail sains et sécuritaires, essentiels pour les membres qu'il représente;*

Affirme *que la diminution des accidents du travail passe par la responsabilisation des membres pour qu'ils prennent les mesures nécessaires afin de protéger leur santé, leur sécurité ou leur intégrité physique en appliquant sans compromis les réglementations, les directives, les normes et méthodes, qu'elles soient internes ou externes;*

Sensibilise *les membres à adopter des attitudes, des méthodes et des pratiques de travail sécuritaires et à susciter un climat favorisant l'échange et la concertation avec les comités santé-sécurité;*

Incite *les membres, ainsi que les représentants des structures syndicales, à participer activement à l'élimination à la source des dangers et à l'identification des risques d'accidents et de maladies professionnelles. Il encourage ses membres à travailler au besoin avec Hydro-Québec pour trouver des solutions efficaces;*

Favorise *la formation syndicale en matière de santé et de sécurité auprès de ses représentants des comités santé-sécurité;*

Encourage *,lorsque requis, l'exercice des droits prévus dans la loi sur la santé et la sécurité du travail, le dépôt de conditions dangereuses auprès d'Hydro-Québec et de contestations auprès de la CNESST.*

syndicat des employé-e-s de métiers d'Hydro Québec

Continuons ENSEMBLE

syndicat des employé-e-s de métiers d'Hydro Québec

COMITÉ SANTÉ ET SÉCURITÉ

La fatigue au volant c'est NON!

La fatigue est l'une des principales causes de décès sur les routes du Québec. Chaque année, en moyenne, 78 personnes décèdent et 8 532 personnes sont blessées dans un accident lié à la fatigue au volant.

Rien comme travailleurs ne peut justifier de continuer de conduire lorsque vous ressentez des signes de fatigue. Il est important de prendre un temps d'arrêt dès les premiers signes et aviser votre gestionnaire pour que celui-ci puisse prendre des mesures et gérer par des moyens efficaces votre état de fatigue.

BAISSER LA VITRE, MONTER LE VOLUME DE LA RADIO, CHANTER, CHANGER DE POSITION, MÂCHER DE LA GOMME OU PARLER AUX PASSAGERS NE SONT PAS DES SOLUTIONS EFFICACES ET DURABLES.

Certains signes ne trompent pas : *bâiller souvent, avoir des picotements dans les yeux, avoir de la difficulté à garder les yeux ouverts, cesser de regarder dans les rétroviseurs …*

Conduire en état de somnolence c'est non seulement dangereux, mais criminel au même titre que l'alcool.

Les effets d'une longue période d'éveil : semblables à la consommation d'alcool

- **Entre 17 et 19 heures d'éveil consécutives** : comparable à un taux d'alcool dans le sang de **50 mg/100 ml (0,05)**
- **Après 24 heures d'éveil consécutives** : comparable à un taux d'alcool dans le sang de **100 mg/100 ml (0,10)**

* *Une étude en laboratoire (Williamson et Feyer, 2000)*

«La conduite automobile est une activité dangereuse qui requiert d'un conducteur la pleine possession de ses moyens», a insisté le juge Bertrand St-Arnaud.

«De l'avis du tribunal, dans ces circonstances, une personne raisonnable aurait prévu le risque de prendre à nouveau le volant ce jour-là sans avoir dormi au préalable» a statué le juge St-Arnaud, déclarant l'accusé **coupable de conduite dangereuse causant la mort et des lésions.**

La fatigue ne se contrôle pas, même avec toute notre volonté, notre expérience ou notre motivation. Sachez en reconnaître les signes! Si vous êtes fatigué, la seule solution est de vous arrêter pour vous reposer.

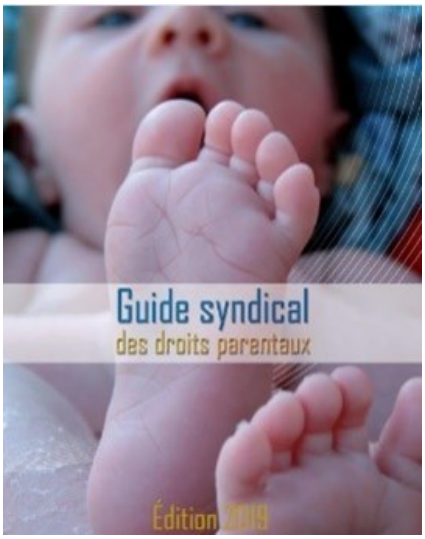

COMITÉ DROITS DE LA PERSONNE

Votre comité provincial des droits de la personne est fier de vous annoncer que **le Guide syndical (révisé) des droits parentaux est maintenant disponible.** Procurez-vous la version cahier-brochure en vous adressant auprès de votre structure régionale.

Il est aussi disponible en version électronique sur notre site www.scfp1500.org dans l'onglet « Comité des droits de la personne ». On vous invite fortement à vous faire accompagner par votre représentant(e) régional(e) des droits de la personne dans vos démarches afin de vous assurez d'être bien informés sur les conditions de votre congé et des impacts que pourraient avoir vos choix sur votre progression, votre stage de permanence, votre date d'ancienneté entre autres.

RENCONTRE ANNUELLE

Le 13 novembre dernier avait lieu la rencontre annuelle des responsables régionaux des comités des Droits de la personne.

Nous sommes très fières de vous présenter cette super équipe qui fait un travail remarquable dans des dossiers souvent complexes.

À la région Abitibi-Témiscamingue, consœur Jenny Deschamps, Baie-James, Carine Bergeron, Laurentides, Anne Filiatrault, Maisonneuve, confrère Jonathan Houle et consœur Annie Roy, Manicouagan, Claude Coulombe, Matapédia, Mickaël Santerre, Mauricie, Patrick Côté, Montmorency, François Lavigne Richelieu, Jules Cossette, Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau, Linda Bouchard et Saint-Laurent, Chrystelle Auger. Étaient aussi présents notre conseiller syndical, confrère Alexis Côté, ainsi que notre responsable exécutif et président provincial, confrère Stéphane Michaud. Ces journées sont une occasion de partager les bons coups, de réseauter, mais surtout de s'assurer que chaque responsable soit au fait des changements et/ou des nouveautés survenus dans la dernière année touchant tous les volets dont traite le comité des Droits de la personne soit : condition féminine, droits parentaux, diversité-accès à l'égalité, harcèlement psychologique en milieu de travail, climat de travail malsain et conciliation travail-famille.

Le 14 novembre était consacré à la formation sur les nouveautés en droits parentaux. Le Guide syndical des droits parentaux révisé leur a été remis en primeur.

En terminant, l'équipe a convenu de mettre à jour le « Guide lors de situations conflictuelles » et de le publier à nouveau. Il se trouve en affiche détachable au centre du journal. En ces temps où il y a beaucoup de pression dans nos milieux de travail, on vous invite à l'afficher, car c'est un outil de plus pour prévenir la dégradation du climat de travail.

Nous vous souhaitons une année 2020 dans un milieu de travail sain, dans la paix et la sérénité !

Joëlle Ravary et Carole Martin
Responsables du comité provincial

VOLUME 38, NUMÉRO 4 - DÉCEMBRE 2019

Emmanuël Patola
Responsable du comité provincial de communications

Jointeurs Transport

Le 1500 compte plus de 78 métiers différents. Dans cet article, je vous présente les jointeurs Transport du secteur Hochelaga à Montréal dans la région Maisonneuve.

Les jointeurs Transport construisent les lignes qui relient les postes entre eux. Des chambres de jonctions sont requises pour couvrir les distances importantes que ces lignes peuvent avoir. Les lignes séparées en portées sont jointées dans ces chambres. Dans les postes, les jointeurs confectionnent des terminaisons aux extrémités. Étant donné la grosseur des câbles, ils sont tirés phase par phase.

Les jointeurs Transport du secteur Hochelaga travaillent dans un environnement urbain dense, en plein centre-ville de Montréal. Au moment d'écrire ces lignes, ils effectuaient le tirage de câbles avec des tensions prévues jusqu'à 50 000 livres dans une chambre de jonction sur la rue Saint-Urbain pour le remplacement du circuit 1282 à 315 kV. Ce circuit va du poste Beaumont, dans le Mile-End, au poste Dorchester (3) trois étages sous le siège social d'Hydro-Québec, ce qui équivaut à environ de 6 km de longueur. Un câble anciennement en plomb et à l'huile devient maintenant mécanique à sec éliminant, pour cette ligne, les réservoirs et le pompage d'huile aux postes. Ce qui a aussi pour effet de réduire l'entretien, mais aussi de rendre la rigueur du travail encore plus important.

Du tirage de câble aux jonctions et terminaison, le travail des jointeurs en est un de grande précision. Le câble doit même être chauffé pour être mis dans sa position finale. Tout est calculé, mesuré, vérifié et revérifié au millimètre près. Dégainage, sablage de l'âme du câble, chanfrein...pratiquement aucune marge d'erreur. C'est pourquoi l'environnement de la chambre est contrôlé : l'humidité, la température, l'éclairage et la propreté; tout doit être parfait! *« C'est ben tutché comme patente »* précise Alain Mc Ginnis.

Sans oublier l'aspect sécurité : fiche de mesures de sécurité, autorisation de travail, contrôle de l'induction et aussi la grille d'informations spécifiques aux puits d'accès. Cette grille répertorie tous les risques que peut comporter un espace clos : détecteur de gaz, extincteur, oxygène et plusieurs autres. « *SIGNE SI TU VEUX RESTER EN VIE* », mentionne le rappel au-dessus de ces fiches. « Un travail diversifié, c'est jamais pareil, très varié, un bel esprit d'équipe ; *c'est tout sauf plate !* » mentionnent les jointeurs.

Une fois les travaux terminés et les câbles testés, les chambres de jonctions seront remplies de sable et refermées de façon permanente sous la chaussée de la rue Saint-Urbain.

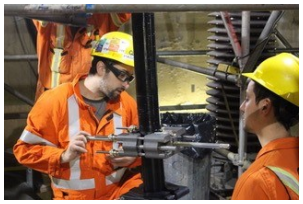

Nous désirons remercier toute l'équipe : Vincent Luc Lapointe, Alain Mc Ginnis, Jeannot Dubé, Alex Beauregard, Patrick Robidoux, Stéphane Beauchemin, Benoit Bertrand, Frédéric Ducharme, Pascal Bertrand, Simon Villemure, Vincent Gendron, Kévin Blondin, Sébastien Pelletier, Samuel Forget-Paquette, Jonathan Lespérance, Jonathan Beausoleil, Junior Compere, Samuel Bertrand, Alexandre De Lorimier, Jean-François Brien, Mauro Barberio, Simon Laramée.

COMITÉ FEC

Symposium 3i pour le système énergétique de demain

Le Symposium 3i (infrastructure intelligente intégrée) pour le système énergétique de demain s'est déroulé du 16 au 18 octobre 2019 à Montréal et votre comité FEC y était!

Ce Symposium était organisé par l'IREQ et se tenait simultanément avec l'événement EPEC (Electrical Power Energy Conference), mis sur pied par l'IEEE (Institut des ingénieurs électriciens et électroniciens) Canada.

On y a abordé les transformations numériques qui touchent le secteur de l'énergie électrique. C'était l'endroit tout désigné pour être au fait des Changements Techniques et Technologiques (CTT) qui sont à nos portes dont l'annonce de la création de la nouvelle filiale d'Hydro-Québec, Hilo.

Le projet de la ville de Mégantic :

Permet d'îloter une partie de la ville avec 30 maisons intelligentes, jusqu'à 3000 panneaux solaires Stockage de 1MWh d'énergie. Intégration des technologies émergentes à l'échelle d'un quartier afin de gérer l'énergie différemment. Travaux de préparation dès novembre 2019 et mise en service fin de 2020.

Projet de centrale solaire photo voltaïque à La Prairie (La Citière) et à Varennes (IREQ)

Pour tester, entre autres, la production centralisée d'électricité solaire au Québec et apprendre à gérer ce type d'énergie.

www.ledevoir.com/economie/513614/hydro-quebec-fait-une-premiere-incursion-dans-le-solaire

Maison modèle intelligente

Pour tester les nouveaux produits de domotique, deux (2) maisons furent installées sur le site du LTEE à Shawinigan.

Quoi d'autre pourrait voir le jour ? Selon l'annonce de la publicité télévisée de Hilo, « Hiloenergie.com », on nous mentionne rapidement l'utilisation de chargeurs bidirectionnels pour véhicule électrique. Possibilité de charger le véhicule en période de faible demande et de reprendre l'énergie emmagasinée dans le véhicule pendant les périodes de pointe (forte demande). Or, cette technologie existe déjà ailleurs. Va-t-on la mettre en application ici?

Voir newmotion.com/fr_BE/la-technologie-v2g-fait-place-a-v2x

QUE SIGNIFIE HILO?

La nouvelle filiale souhaitait avoir un nom qui prenait ses racines d'Hydro-Québec, c'est pourquoi elle conserve le H et le O d'Hydro. Hilo évoque un « îlot » et l'idée d'autonomie, d'un espace de vie différent où l'énergie devient intelligente et se situe dorénavant au cœur des besoins des résidences et des entreprises ».

Projets village de QUAQTAQ :

Combiner énergie renouvelable et centrales thermiques aux réseaux autonomes pour réduire les GES. 69 panneaux solaires, 20 KH et système de stockage 600 kWh d'énergie.

Dans la prochaine parution du journal, plus de détail sur les grands changements techniques et technologiques, d'où l'on vient, vers où va-t-on ? Historique des changements importants depuis 2008.

Mario Charrette et Yvon Richard
Responsables du comité provincial FEC

DÉLÉGATIONS AU 26E

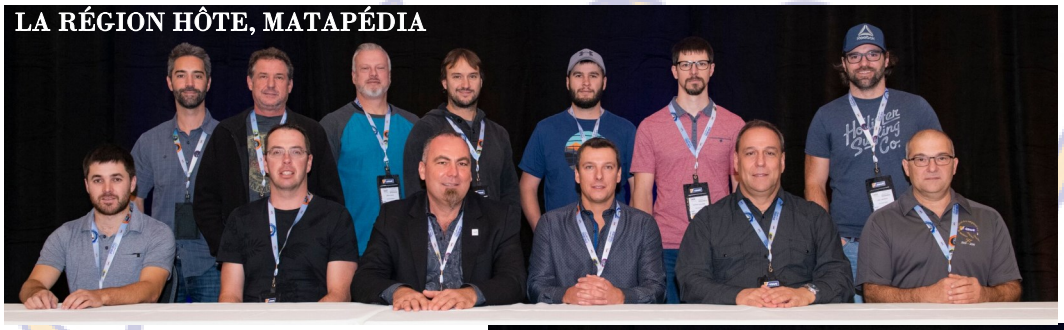
LA RÉGION HÔTE, MATAPÉDIA

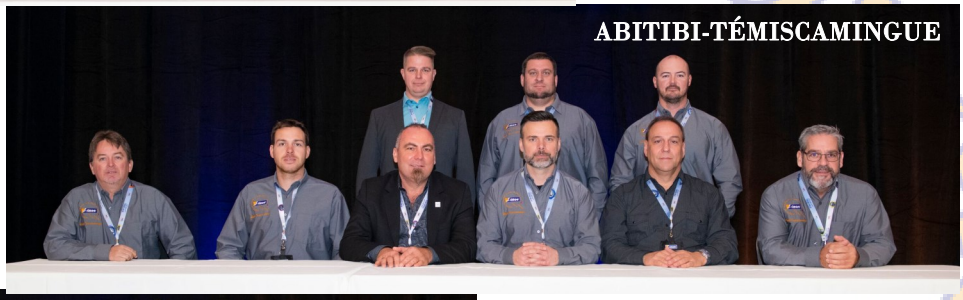
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

BAIE-JAMES

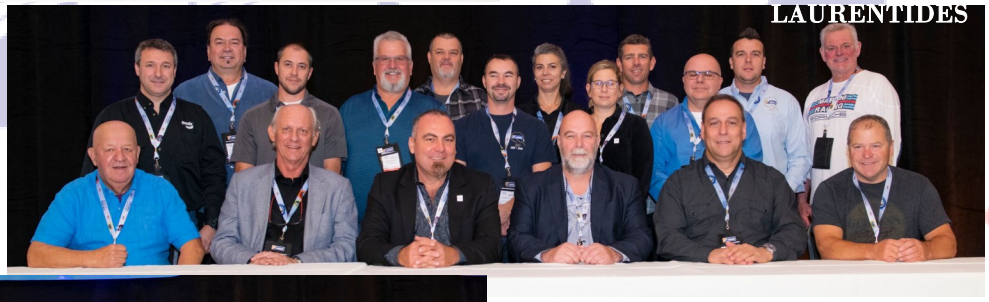
LAURENTIDES

MAISONNEUVE

MANICOUAGAN

RÉGIONALES
CONGRÈS

ÉNONCÉ SUR L'UTILISATION RESPONSABLE DES MÉDIAS SOCIAUX

Le SCFP-1500 est conscient que les médias sociaux en général sont des outils de communication efficaces et puissants et que leur utilisation permet, entre autres, une atteinte maximale des objectifs syndicaux.

Le SCFP-1500 encourage donc les échanges d'idée, d'opinion et de point de vue via les médias sociaux afin de renforcer notre syndicat.

Vu la vitesse et l'ampleur de la propagation de l'information et conscient des risques de débordement, le SCFP-1500 et ses membres se donnent certaines lignes de conduite conformes à leur engagement décrit dans l'énoncé de l'égalité du SCFP-1500.

Le SCFP-1500 et ses membres s'engagent à faire la promotion d'une utilisation responsable et respectueuse des médias sociaux et à réprouver une utilisation faite dans le but de nuire et porter atteinte à la réputation des personnes, ainsi que des propos constituant du harcèlement, des menaces, de l'intimidation ou encore de la discrimination. Le cyberharcèlement, tout comme le harcèlement, n'a pas sa place ni dans le milieu de travail, ni dans le milieu syndical, ni dans la société. Le SCFP-1500 réitère son engagement à le condamner sous toutes ses formes.

À ce titre, le SCFP-1500 et ses membres condamnent fermement l'utilisation de propos injurieux, diffamatoires, haineux, racistes, xénophobes, homophobes, sexistes ou visant à dénigrer ou à médire, ainsi que le langage vulgaire, obscène ou disgracieux.

Le SCFP-1500 croit fermement à la liberté d'expression, d'opinion et encourage l'utilisation des médias sociaux de façon éthique, responsable et dans le respect

Continuons ENSEMBLE

syndicat des employé-e-s de métiers d'Hydro Québec

Desjardins
Caisse Hydro

RDV 2020 CONFÉRENCES-ATELIERS-FORMATIONS CAISSE HYDRO

15 JANVIER
Daniel Germain
Fondateur - Club des petits déjeuners !
Un homme d'exception !
Nourrir les enfants vers la réussite !
Espace CH
11h30 à 13h15

22 JANVIER
Stéphanie Julien
Naturopathe
Les produits laitiers, le gluten : «in» ou «out»? Est-ce une question de mode?
Espace CH
11h30 à 13h15

29 JANVIER
Steve O'Brien
Athlète - Entraîneur
Entraînement mental-moral-physique
Place Dupuis
11h30 à 13h15

30 JANVIER
Manon Millette
Coordonnatrice, Planificatrice financière et Représentante en épargne collective pour Desjardins Cabinet des services financiers Inc. Caisse Desjardins Hydro
REER (comment améliorer mes revenus à la retraite?)
Espace CH
11h30 à 13h15

5 FÉVRIER
Ilias Benjelloun
Desjardins Lab
2 start-up du Cooperathon
Espace CH
11h30 à 13h15

6 FÉVRIER
Serge Vaillancourt
Fondateur de SV Consultant
Négociation affaires - accroître son rendement
Espace CH
11h30 à 13h15

11 FÉVRIER
Julie Fournier
E&Y Chef de l'Est du Canada
Établissez une image de marque forte !
Espace CH
11h30 à 13h15

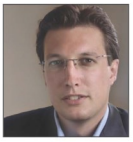

12 FÉVRIER
Guillaume Lavoie
Expert en politique publique & Économie collaborative
Economie collaborative
Amphithéâtre
5 à 7

19 FÉVRIER
Dr. Guylaine Carle
Psychologue au travail
Apprenez à cohabiter avec le stress
Espace CH
11h30 à 13h15

26 FÉVRIER
Marie-Christine Savard
Auteur, Educatrice spécialisée
Reconnaître ses limites....
Espace CH
11h30 à 13h15

27 FÉVRIER
Elise Thériault
Avocate Option Consommateur
Survol des protections garanties, les politiques d'échange et les contrats particuliers
Espace CH
11h30 à 13h15

4 MARS
Frankie Bernèche
Ph. D. Professeur
Notre rapport avec l'argent..
Espace CH
11h30 à 13h15

17 MARS
Jessica Harnois
Entrepreneure, sommelière
Comment faire de l'$: rich & famous ou confortable & heureux
Espace CH
11h30 à 13h15

18 MARS
Sébastien Grenier
Chercheur Centre de Recherche Institut universitaire de gériatrie de Montréal
Comment traiter l'anxiété pour prévenir la dépression
Espace CH
11h30 à 13h15

25 MARS
Martine Savaria
Coach – adaptation scolaire
Peut-on garder le contrôle des ados et enfants sur les réseaux sociaux (console-tel intelligent, etc..)
Espace CH
11h30 à 13h15

26 MARS
Manon Millette
Coordonnatrice, Planificatrice financière et Représentante en épargne collective pour Desjardins Cabinet des services financiers Inc. Caisse Desjardins Hydro
Régime de congé à traitement différé des employés d'Hydro-Québec (RCTD)
Espace CH
11h30 à 13h15

1 AVRIL
Diane-Gabriel Tremblay
Professeure - École des sciences TELUQ
Télétravail- avantages et inconvénients
Espace CH
11h30 à 13h15

8 AVRIL
Amira Boutouchent
Co-fondatrice et PDG - BRIDGR
Comment devenir l'employé du futur ?
Espace CH
11h30 à 13h15

15 AVRIL
Anne-Josée Laquerre
Présidente et co-initiatrice de Québec Net Positif
Les enjeux climatiques
Espace Desjardins
(au Complexe Desjardins)
5 à 7

16 AVRIL
Nicolas Letendre
Fondateur LETENDA
Autobus propulsion électrique
Espace CH
11h30 à 13h15

22 AVRIL
Stéphanie Julien
Naturopathe
Pour ou contre les diètes pour perdre du poids?
Espace CH
11h30 à 13h15

5 MAI
Edouard Michel
Directeur de comptes la Personnelle assurance
Habitation - comment réduire votre prime assurance ?
Espace CH
11h30 à 13h15

6 MAI
Pascal Fernand
PDG APVSA (Association promotion Vins et Spiritueux en Amérique du Nord)
Qu'est-ce qui différencie les vins en épicerie/en succursale SAQ
Espace CH
11h30 à 13h15

12 MAI
Philippe Richard Bertrand
Associé chez Amplio
Le monde des affaires.. un tsunami à venir!
Espace CH
11h30 à 13h15

13 MAI
Mireille St-Gelais
Coach - Usana Health Sciences
Comment refaire le plein d'énergie
Espace CH
11h30 à 13h15

20 MAI
Chantal Lamoureux
Directrice - Qualité de la pratique - CRHA
Comment avoir une bonne collaboration avec les membres de notre équipe
Espace CH
11h30 à 13h15

27 MAI
Marie-Josée Lemay
DG des politiques au Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion
Accompagnement – défis intégration – programme Mobilisation/Diversité
Amphithéâtre Hydro
5 à 7

2 JUIN
Manon Millette
Coordonnatrice, Planificatrice financière et Représentante en épargne collective pour Desjardins Cabinet des services financiers Inc. Caisse Desjardins Hydro
Régime enregistré épargne étude (offrez l'éducation à vos enfants et/ou petits-enfants)
Espace CH
11h30 à 13h15

10 JUIN
Karine Duperré
Formatrice internationale
L'Art de parler en public !
Espace CH
11h30 à 13h15

17 JUIN
Elsa Bruyère
Fondatrice de Katapult
Détecter et accompagner les projets innovants...
Espace CH
11h30 à 13h15

Desjardins
Caisse Hydro

Juillet aucune conférence

Réservé à la communauté HYDRO
Pour toute inscription : yolaine.audet@desjardins.com

ESPACE RÉSERVÉ À L'ENVOI POSTAL

ENVOI DE PUBLICATION CANADIENNE Nº 40064011
Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada au: **SYNDICAT DES EMPLOYÉ-E-S DE MÉTIERS D'HYDRO-QUÉBEC,** 1010, rue De Liège Est, 3e étage Montréal (Québec) H2P 1L2

Veuillez lire le prospectus avant d'acheter des actions du Fonds de solidarité FTQ. Vous pouvez vous procurer un exemplaire du prospectus sur le site Web fondsftq.com, auprès d'un responsable local ou aux bureaux du Fonds de solidarité FTQ. Les actions du Fonds de solidarité FTQ ne sont pas garanties, leur valeur fluctue et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir.

1 800 567-FONDs (3663) **fondsftq.com/automatique**